

Baisse des impôts sur le revenu

Une grande majorité des Gersois imposables en profitent



Baisse des impôts sur le revenu

44 000 foyers sur les 47 000 foyers imposables que compte le département du Gers, ont bénéficié de la révision du barème de l'impôt sur le revenu votée dans la loi de finances pour 2020.

En France, ce sont près de 17 millions de foyers fiscaux qui sont concernés.

Cette baisse est applicable dès janvier, alors qu'elle ne l'aurait été qu'en 2021 avec l'ancien système.

Le gain moyen de cette baisse s'élève à 304 € par foyer gersois.